

monteret

échelle 1: 7 500

équidistance 5 m

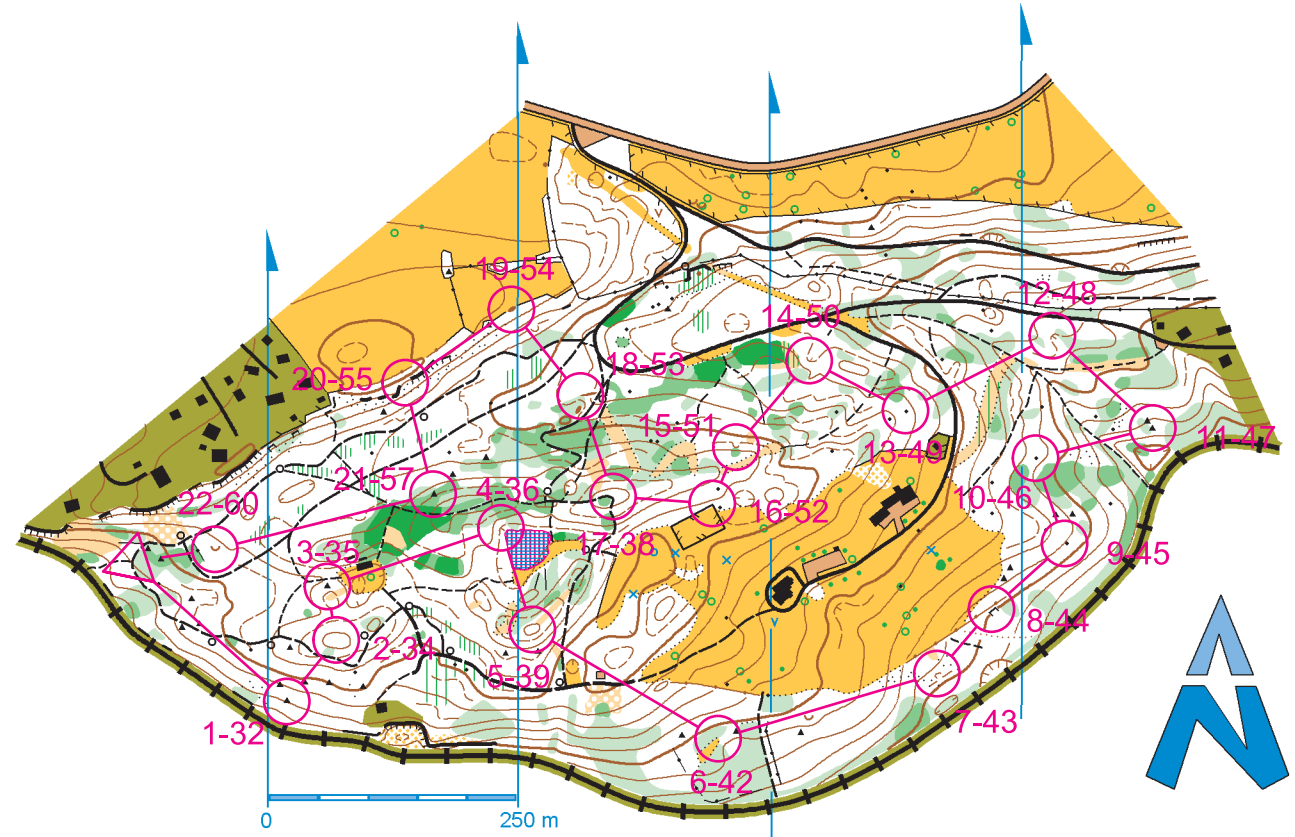
état 2009 / levé et dessin : urs steiner

autorisation SFFN du 10 septembre 2010

distribution : commune de Saint-Cergue
club d'orientation du CERN
<http://cern.ch/club-orientation>

Toute reproduction ou adaptation, même partielle sous quelque forme et par quelque procédé que ce soit, est interdite.

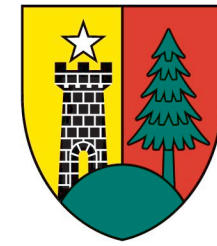
Légende	
	forêt = blanc; champs = jaune
	accès interdit, bâtiment, place
	colline, bosse
	talus, coulisse sèche
	dépression, petite dépression
	rempart, mur
	pierrier, rocher, groupe de rochers
	trou d'eau, marais, fontaine
	clôture franchissable, infranchissable
	borne, objets particuliers
	arbres isolés, limite de végétation
	terrain déboisé, partiellement boisé
	végétation haute / basse = course ralentie
	végétation = course fortement ralentie
	végétation dense = course impossible
	routes, chemin, sentiers



Parcours fixe

Technique long

parcours : jean-bernard zosso



SAINT-CERGUE



Restrictions :

1) le parcours ne doit pas être emprunté de nuit

2) les chantiers forestiers (coupe de bois) sont interdits d'accès

3) franchissement interdit de l'étang (marais) de Monteret

nom: _____

lieu: _____

club: _____

cat.:	arrivée		
année:	départ		
n°:	temps		

rang: _____

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22